

Id	Nature	Remarques	Façade	Potentialités	Surface (ha)
13	Jardin	-	14,6	0	0,17
14	Jardin	-	22,7	0	0,07
15	Terrain non disponible	terrain de sport	18,2	0	0,11
16	Jardin	-	12,8	0	0,07
17	Espace vert	-	50,4	0	0,08
18	Espace boisé	-	20,2	0	0,06
19	Parking	-	18,6	0	0,03
22	Dent creuse	-	67,5	3	0,22
23	Jardin	-	30,7	0	0,06
24	Jardin	-	24,7	0	0,06
25	Dent creuse	terrains à vendre	72,0	3	0,46
26	Jardin	-	24,5	0	0,06
27	Construit	-	20,8	0	0,04
28	Construit	-	46,1	0	0,06
29	Dent creuse	terrains à vendre	42,4	2	0,18
30	Dent creuse	-	44,1	2	0,12
31	Projet	projet de jardins ouvriers	45,2	0	0,23
32	Espace boisé	-	53,5	0	0,27
33	Projet	projet culture bio	145,2	0	0,84
34	Terrain non disponible	monument américain + parking : projet espace vert	16,1	0	0,05
35	Espace boisé	-	37,2	0	0,08
36	Espace vert	-	77,2	0	0,1
37	Dent creuse	-	13,8	1	0,17

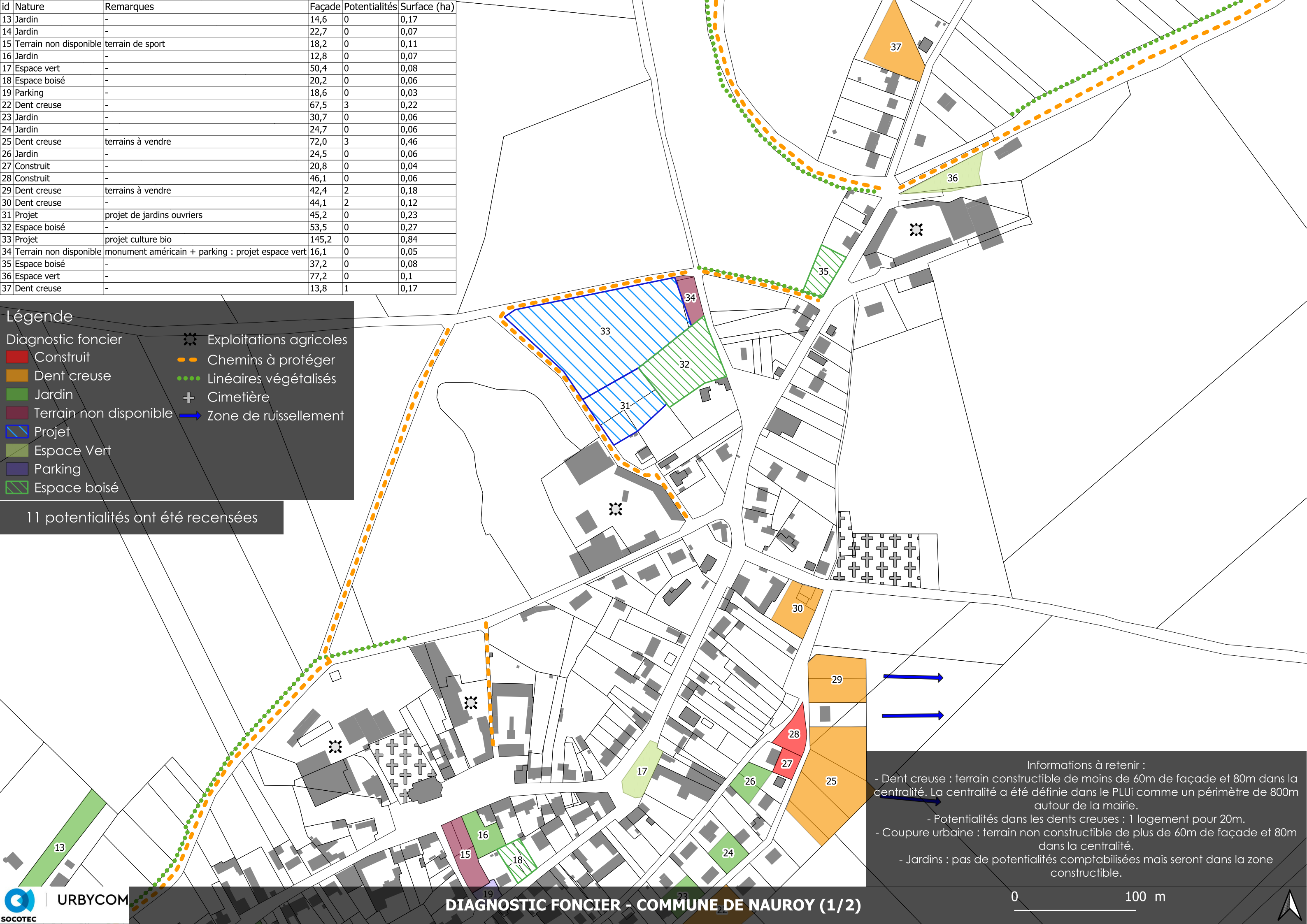
**Légende**

Diagnostic foncier

- Construit
- Dent creuse
- Jardin
- Terrain non disponible
- Projet
- Espace Vert
- Parking
- Espace boisé

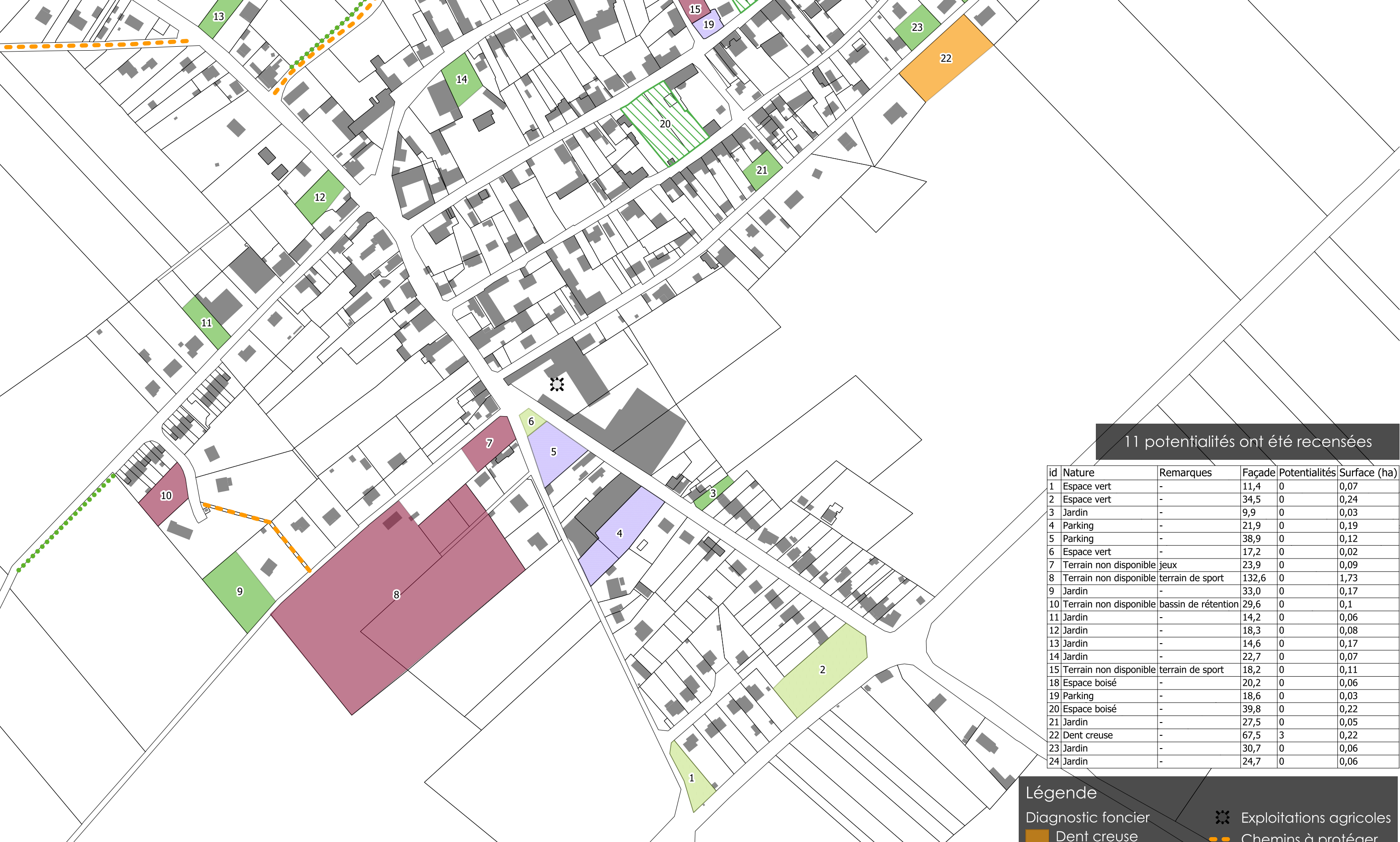
- Exploitations agricoles
- Chemins à protéger
- Linéaires végétalisés
- Cimetière
- Zone de ruissellement

11 potentialités ont été recensées



Informations à retenir :

- Dent creuse : terrain constructible de moins de 60m de façade et 80m dans la centralité. La centralité a été définie dans le PLUi comme un périmètre de 800m autour de la mairie.
- Potentialités dans les dents creuses : 1 logement pour 20m.
- Coupure urbaine : terrain non constructible de plus de 60m de façade et 80m dans la centralité.
- Jardins : pas de potentialités comptabilisées mais seront dans la zone constructible.



11 potentialités ont été recensées

id	Nature	Remarques	Façade	Potentialités	Surface (ha)
1	Espace vert	-	11,4	0	0,07
2	Espace vert	-	34,5	0	0,24
3	Jardin	-	9,9	0	0,03
4	Parking	-	21,9	0	0,19
5	Parking	-	38,9	0	0,12
6	Espace vert	-	17,2	0	0,02
7	Terrain non disponible	jeux	23,9	0	0,09
8	Terrain non disponible	terrain de sport	132,6	0	1,73
9	Jardin	-	33,0	0	0,17
10	Terrain non disponible	bassin de rétention	29,6	0	0,1
11	Jardin	-	14,2	0	0,06
12	Jardin	-	18,3	0	0,08
13	Jardin	-	14,6	0	0,17
14	Jardin	-	22,7	0	0,07
15	Terrain non disponible	terrain de sport	18,2	0	0,11
18	Espace boisé	-	20,2	0	0,06
19	Parking	-	18,6	0	0,03
20	Espace boisé	-	39,8	0	0,22
21	Jardin	-	27,5	0	0,05
22	Dent creuse	-	67,5	3	0,22
23	Jardin	-	30,7	0	0,06
24	Jardin	-	24,7	0	0,06

**Légende**

- Dent creuse
- Jardin
- Terrain non disponible
- Espace Vert
- Parking
- Espace boisé
- Exploitations agricoles
- Chemins à protéger
- Linéaires végétalisés

Informations à retenir :

- Dent creuse : terrain constructible de moins de 60m de façade et 80m dans la centralité. La centralité a été définie dans le PLUi comme un périmètre de 800m autour de la mairie.
- Potentialités dans les dents creuses : 1 logement pour 20m.
- Coupure urbaine : terrain non constructible de plus de 60m de façade et 80m dans la centralité.
- Jardins : pas de potentialités comptabilisées mais seront dans la zone constructible.